

Le 23 novembre 2007

Le Maire de Maffliers

à

CNDP
Commission particulière du débat public
59 Avenue de l'Europe
95330 DOMONT

A l'attention de Madame BREVAN

N/réfs. : PK/JP/163-07

Madame la Présidente,

Suite aux deux dernières réunions tenues par le C.N.D.P. à Maffliers puis à Presles, je tiens au nom de mon Conseil Municipal à vous confirmer par cette lettre notre choix définitif du tracé.

Nous avons donc arrêté notre réflexion sur le **tracé C** avec bien entendu la persistance en parallèle du barreau autoroutier ralliant l'A16 à l'ancienne RN1, celui-ci étant doublé par la **RD 909** conservée. La modification ultime de notre position et notre ralliement à la suppression du demi échangeur situé au Nord, à l'intersection de l'ex **RN1** et la **D 78**.

Malgré les propos partiellement rassurants du Maître d'Ouvrage quant au financement de la requalification, il nous est apparu que celle-ci ne pourrait intervenir qu'après la réalisation de l' A16 et du réaménagement de la Croix Verte. Ce délai est beaucoup trop long pour les riverains de

la RN1 qui continuerons pendant de nombreuses années à supporter le passage des véhicules, si le demi échangeur était réalisé.

Pouvez-vous ajouter cette lettre à nos prises de positions précédentes, afin que celle-ci soit versée au dossier de l'Enquête Publique.

Je tiens une dernière fois à vous remercier pour la prestation que vous et vos coéquipiers ont offert, car celle-ci fut vraiment un moment de total démocratie.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de ma haute considération.

**Le Maire,
Philippe KILIDJIAN**